

**La Société Alzheimer Gaspésie  
et Îles de la Madeleine inc.**

**États financiers  
au 31 mars 2026**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 5
États financiers	
Résultats	6 - 7
Évolution de l'actif net	8
Flux de trésorerie	9
Situation financière	10
Notes complémentaires	11 - 15
Annexes	16 - 20

## Rapport de l'auditeur indépendant

---

Raymond Chabot  
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.  
138, route 132 Ouest  
New Richmond (Québec)  
G0C 2B0

T 418 392-5001

Aux administrateurs de  
La Société Alzheimer Gaspésie et Îles de la Madeleine inc.

### Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme La Société Alzheimer Gaspésie et Îles de la Madeleine inc. (ci-après « l'organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2026 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les annexes.

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2026 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, l'organisme tire des apports d'activités de financement et de dons dont il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces apports s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des apports d'activités de financement et de dons, de l'excédent des produits par rapport aux charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés les 31 mars 2026 et 2025, de l'actif à court terme aux 31 mars 2026 et 2025 et de l'actif net aux 1er avril 2025 et 2024 et aux 31 mars 2026 et 2025. Nous avons exprimé par conséquent une opinion avec réserve sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2025, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*<sup>1</sup>

New Richmond  
Le 17 juin 2026

---

<sup>1</sup> CPA auditrice, permis de comptabilité publique n° A135967

# La Société Alzheimer Gaspésie et Îles de la Madeleine inc.

## Résultats

pour l'exercice terminé le 31 mars 2026

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
	\$	\$
<b>Produits</b>		
Apports		
Subvention Le Carrefour de soutien aux aidants GÎM		
Activités de groupe et de stimulation à domicile (Annexe B)	<b>127 095</b>	124 494
Soutien administratif - Activités de groupe et de stimulation à domicile (Annexe B)	<b>6 355</b>	6 266
Subvention CISSS des Îles-de-la-Madeleine		
Entente de service	<b>569</b>	1 771
Subvention CISSS de la Gaspésie		
Mission globale	<b>325 636</b>	315 987
Entente de service Répit (Annexe D)	<b>118 540</b>	78 122
Plan Alzheimer		16 474
Subvention de la Ministre responsable des Aînés et des Proches aidants		
Québec ami des aînés	<b>46 519</b>	
Fédération québécoise des sociétés Alzheimer		
Entente de référencement (Annexe C)	<b>74 766</b>	60 000
Redistribution de fonds de la FQSA	<b>5 700</b>	20 248
Remboursement des frais de déplacement	<b>3 037</b>	4 769
Rehaussement des services offerts MSSS (Annexe E)	<b>74 253</b>	113 142
Dons funéraires	<b>4 932</b>	16 217
Dons du milieu	<b>108 012</b>	54 576
Autres		
Activité de financement - Défi Alzheimer	<b>187 588</b>	185 038
Partenaires santé	<b>3 330</b>	2 437
Cartes de membres	<b>1 923</b>	2 242
Formation professionnelle Mieux intervenir, ça s'apprend		2 700
Fondation Communautaire Bas-Saint-Laurent Gaspésie - Les Îles		
Distribution	<b>16 288</b>	14 514
Cotisations - Programme musique et mémoire	<b>700</b>	750
Contribution des usagers - Activités de groupe et stimulation à domicile (Annexe B)	<b>8 810</b>	6 400
Contribution des usagers - Entente de service Répit (Annexe D)	<b>12 155</b>	8 800
Colloque régional	<b>16 234</b>	
Ristournes et intérêts	<b>5 438</b>	4 374
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	<b>8 260</b>	8 109
	<b>1 156 140</b>	1 047 430

# La Société Alzheimer Gaspésie et Îles de la Madeleine inc.

## Résultats

pour l'exercice terminé le 31 mars 2026

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
	\$	\$
Charges		
Frais d'opérations et d'administration (Annexe A)	<b>654 461</b>	548 139
Activités de groupe et de stimulation à domicile (Annexe B)	<b>153 738</b>	138 402
Entente de référencement FQSA (Annexe C)	<b>78 832</b>	73 166
Entente de service Répit (Annexe D)	<b>100 688</b>	87 357
Rehaussement des services offerts MSSS (Annexe E)	<b>74 253</b>	113 142
Frais de gestion Défi Alzheimer	<b>11 906</b>	11 291
Contribution à un fonds permanent à la Fondation communautaire Bas-Saint-Laurent Gaspésie - Les Îles	<b>46 593</b>	40 677
	<u><b>1 120 471</b></u>	<u>1 012 174</u>
<b>Excédent des produits par rapport aux charges</b>	<u><b>35 669</b></u>	<u>35 256</u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

**La Société Alzheimer Gaspésie et Îles de la Madeleine inc.**  
**Évolution de l'actif net**  
pour l'exercice terminé le 31 mars 2026

	<u>2026</u>		<u>2025</u>
	<u>Investi en immobilisations</u>	<u>Non affecté</u>	<u>Total</u>
	\$	\$	\$
Solde au début	<b>90 298</b>	<b>200 378</b>	255 420
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	<b>(11 818)</b>	<b>47 487</b>	35 256
Investi en immobilisations	<b>17 630</b>	<b>(17 630)</b>	
Solde à la fin	<b>96 110</b>	<b>230 235</b>	290 676

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

# La Société Alzheimer Gaspésie et Îles de la Madeleine inc.

## Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 mars 2026

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent des produits par rapport aux charges	35 669	35 256
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	20 078	20 413
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	<u>(8 260)</u>	<u>(8 109)</u>
	47 487	47 560
Variation nette d'éléments du fonds de roulement	<u>26 401</u>	<u>72 101</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>73 888</u>	<u>119 661</u>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Immobilisations corporelles	(54 095)	(3 701)
Encaissement d'apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	<u>46 262</u>	<u>          </u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(7 833)</u>	<u>(3 701)</u>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Remboursements d'emprunts à long terme et flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>(9 797)</u>	<u>(9 115)</u>
<b>Augmentation de la trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>56 258</b>	<b>106 845</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	<u>300 004</u>	<u>193 159</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	<u>356 262</u>	<u>300 004</u>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>		
Encaisse	132 115	70 774
Encaisse - compte à intérêt élevé	<u>224 147</u>	<u>229 230</u>
	<u>356 262</u>	<u>300 004</u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

# La Société Alzheimer Gaspésie et Îles de la Madeleine inc.

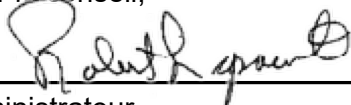
## Situation financière

au 31 mars 2026

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
	\$	\$
<b>ACTIF</b>		
Court terme		
Encaisse	132 115	70 774
Encaisse - compte à intérêt élevé	224 147	229 230
Comptes clients et autres créances (note 3)	48 837	83 205
Frais payés d'avance	<u>3 838</u>	<u>3 499</u>
	<b>408 937</b>	<b>386 708</b>
Long terme		
Immobilisations corporelles (note 4)	<u>390 960</u>	<u>356 943</u>
	<b><u>799 897</u></b>	<b><u>743 651</u></b>
<b>PASSIF</b>		
Court terme		
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 6)	118 208	99 378
Apports reportés (note 7)	60 494	86 952
Tranches de la dette à long terme échéant à moins de un an		
Sujette à renouvellement	111 902	
Autre	<u>8 745</u>	<u>9 801</u>
	<b>299 349</b>	<b>196 131</b>
Long terme		
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 8)	174 203	136 201
Dette à long terme (note 9)	<u>120 643</u>	<u>120 643</u>
	<b>473 552</b>	<b>452 975</b>
<b>ACTIF NET</b>		
Investi en immobilisations	96 110	90 298
Non affecté	<u>230 235</u>	<u>200 378</u>
	<b>326 345</b>	<b>290 676</b>
	<b><u>799 897</u></b>	<b><u>743 651</u></b>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

  
 Administrateur

  
 Administrateur

# La Société Alzheimer Gaspésie et Îles de la Madeleine inc.

## Notes complémentaires

au 31 mars 2026

---

### **1 - STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME**

L'organisme, constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), a pour objectif de gérer un programme visant à informer et à soutenir la population et les proches de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine aux prises avec la maladie d'Alzheimer et autres troubles connexes. Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

### **2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

#### **Base de présentation**

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### **Estimations comptables**

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers, les notes y afférentes et les annexes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

#### **Constatation des produits**

##### *Apports*

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré. Les apports reçus à titre de dotations sont présentés comme des augmentations directes de l'actif net.

De plus, l'organisme constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

##### *Revenus d'activité de financement*

Les revenus d'activité de financement sont constatés à titre de produits lorsque les activités ont eu lieu, à la condition que leur réception soit raisonnablement assurée.

##### *Distribution de la Fondation Communautaire Bas-Saint-Laurent Gaspésie - Les Îles*

Les revenus de distribution sont constatés au moment de leur encaissement.

##### *Contribution des usagers*

Les revenus de contribution des usagers sont constatés à titre de produits lorsque les services sont rendus aux usagers, que le prix est déterminé ou déterminable et que le recouvrement soit raisonnablement assuré.

# La Société Alzheimer Gaspésie et Îles de la Madeleine inc.

## Notes complémentaires

au 31 mars 2026

### 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Actifs et passifs financiers

##### *Évaluation initiale*

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les actifs et passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations entre apparentés sont évalués au coût.

##### *Évaluation ultérieure*

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations non conclues avec des apparentés sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers) alors que ceux qui provenant d'opérations entre apparentés sont évalués selon la méthode du coût (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement ou selon la méthode du coût, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement ou selon la méthode du coût est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

#### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport plus tous les frais directement rattachés à l'acquisition des immobilisations corporelles, ou à une valeur symbolique si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

##### *Amortissements*

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux annuels qui suivent :

	<u>Taux</u>
Bâtiment	4 %
Stationnement	8 %
Enseigne et mobilier et agencements	20 %
Équipement informatique, logiciels et équipements de service	30 %

# La Société Alzheimer Gaspésie et Îles de la Madeleine inc.

## Notes complémentaires

au 31 mars 2026

### 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Réduction de valeur

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des résultats et ne peut pas faire l'objet de reprises.

### 3 - COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
	\$	\$
Comptes clients	15 165	23 086
Dons à recevoir	3 010	
Subventions gouvernementales à recevoir	24 233	52 768
Taxes à la consommation	<u>6 429</u>	<u>7 351</u>
	<u>48 837</u>	<u>83 205</u>

### 4 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2026</u>		<u>2025</u>	
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Terrain	16 500		16 500	16 500
Bâtiment	501 703	151 294	350 409	316 101
Stationnement	4 007	2 191	1 816	1 974
Enseigne	1 704	1 377	327	409
Mobilier et agencements	47 483	34 694	12 789	10 207
Équipement informatique	64 680	56 251	8 429	10 768
Logiciels	2 082	1 936	146	208
Équipements de service	8 865	8 321	544	776
	<u>647 024</u>	<u>256 064</u>	<u>390 960</u>	<u>356 943</u>

### 5 - EMPRUNT BANCAIRE

L'emprunt bancaire, d'un montant autorisé de 48 000 \$, porte intérêt au taux préférentiel plus 8,5 % (12,95 % ; 13,45 % au 31 mars 2025) et est renégociable annuellement.

### 6 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	15 552	22 139
Salaires à payer	73 949	53 543
Sommes à remettre à l'État	<u>28 707</u>	<u>23 696</u>
	<u>118 208</u>	<u>99 378</u>

# La Société Alzheimer Gaspésie et Îles de la Madeleine inc.

## Notes complémentaires

au 31 mars 2026

### 7 - APPORTS REPORTÉS

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
	\$	\$
Solde au début	86 952	17 000
Montant constaté aux résultats	(86 952)	(17 000)
Montant encaissé pour le prochain exercice	<u>60 494</u>	<u>86 952</u>
Solde à la fin	<u><u>60 494</u></u>	<u><u>86 952</u></u>

Les apports reportés représentent des ressources non utilisées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à couvrir les charges de fonctionnement du prochain exercice.

### 8 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent les subventions et les contributions du milieu relatives au projet d'acquisition et de rénovations du siège social ainsi que pour l'acquisition d'équipements.

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
	\$	\$
Solde au début	136 201	144 310
Apports encaissés au cours de l'exercice	46 264	
Amortissement	(8 262)	(8 109)
Solde à la fin	<u><u>174 203</u></u>	<u><u>136 201</u></u>

### 9 - DETTE À LONG TERME

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
	\$	\$
Emprunt hypothécaire, garanti par le terrain et le bâtiment, 7,49 %, remboursable par versements mensuels de 1 603 \$, capital et intérêts, échéant en janvier 2027	120 647	130 444
Tranches échéant à moins de un an		
Sujette à renouvellement	111 902	
Autre	8 745	9 801
	<u>120 647</u>	<u>9 801</u>
	<u><u>-</u></u>	<u><u>120 643</u></u>

# La Société Alzheimer Gaspésie et Îles de la Madeleine inc.

## Notes complémentaires

au 31 mars 2026

---

### **10 - RISQUES FINANCIERS**

#### **Risque de crédit**

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les comptes clients et autres créances (excluant les taxes de vente à recevoir), étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.

#### **Risque de marché**

Les instruments financiers de l'organisme l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêt, lequel découle des activités d'investissement et de financement.

#### *Risque de taux d'intérêt*

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs et passifs financiers portant intérêt à taux fixe.

L'encaisse - compte à intérêt élevé et l'emprunt hypothécaire portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'organisme au risque de variations de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt.

L'emprunt bancaire porte intérêt à taux variable et expose donc l'organisme à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

#### **Risque de liquidité**

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

# La Société Alzheimer Gaspésie et Îles de la Madeleine inc.

## Annexes

pour l'exercice terminé le 31 mars 2026

	<b>ANNEXE A</b>	
	<u>2026</u>	<u>2025</u>
	\$	\$
<b>CHARGES</b>		
Salaires et charges sociales - administration	<b>170 228</b>	138 224
Salaires et charges sociales - intervenantes et animatrices	<b>256 565</b>	237 798
Colloque régional	<b>41 336</b>	
Dépenses projet QADA	<b>50 071</b>	
Formation de l'administration		550
Formation des intervenantes	<b>45</b>	2 303
Activités pour les proches aidants	<b>7 157</b>	4 588
Activités pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer	<b>591</b>	695
Activités de financement	<b>2 626</b>	796
Centre de documentation		159
Table des intervenants	<b>2 504</b>	4 440
Déplacements - administration	<b>3 551</b>	8 392
Déplacements - intervenantes	<b>72</b>	5 537
Déplacements - conseil d'administration	<b>2 447</b>	8 339
Assemblée générale	<b>523</b>	679
Fournitures et frais de bureau	<b>12 536</b>	18 708
Matériel et équipement	<b>375</b>	
Cotisations annuelles	<b>4 309</b>	4 246
Taxes et permis	<b>176</b>	296
Télécommunications	<b>13 306</b>	13 218
Publicité	<b>419</b>	10 753
Charges locatives	<b>20 028</b>	19 962
Énergie	<b>2 935</b>	2 589
Entretien et réparations	<b>5 254</b>	5 058
Honoraires professionnels	<b>16 897</b>	21 337
Créances douteuses	<b>160</b>	
Assurances	<b>6 943</b>	4 641
Intérêts et frais bancaires	<b>1 016</b>	925
Intérêts sur la dette à long terme	<b>9 443</b>	10 125
Autres	<b>2 870</b>	3 368
Amortissement des immobilisations corporelles	<b>20 078</b>	20 413
	<b>654 461</b>	548 139

**La Société Alzheimer Gaspésie et Îles de la Madeleine inc.**  
**Annexes - Activités de groupe et de stimulation à domicile**  
pour l'exercice terminé le 31 mars 2026

	<b>ANNEXE B</b>	
	<b>2026</b>	<b>2025</b>
	<u>\$</u>	<u>\$</u>
<b>PRODUITS</b>		
Subvention Le Carrefour de soutien aux aidants GÎM	<b>127 095</b>	124 494
Soutien administratif	<b>6 355</b>	6 266
Contribution des usagers	<b>8 810</b>	6 400
	<u><b>142 260</b></u>	<u>137 160</u>
<b>CHARGES</b>		
Salaires et charges sociales	<b>118 038</b>	100 909
Achat de nourriture	<b>4 335</b>	4 583
Déplacements - usagers	<b>26 365</b>	26 644
Frais administratifs	<b>5 000</b>	6 266
	<u><b>153 738</b></u>	<u>138 402</u>
<b>Insuffisance des produits par rapport aux charges</b>	<u><b>(11 478)</b></u>	<u>(1 242)</u>

Les dépassements de coûts sont assumés par La Société Alzheimer Gaspésie et Îles de la Madeleine inc.

**La Société Alzheimer Gaspésie et Îles de la Madeleine inc.**  
**Annexes - Entente de référencement FQSA**  
pour l'exercice terminé le 31 mars 2026

	<b>ANNEXE C</b>	
	<b>2026</b>	<b>2025</b>
	\$	\$
<b>PRODUITS</b>		
Fédération Québécoise des Sociétés d'Alzheimer	<b>74 766</b>	60 000
<b>CHARGES</b>		
Salaires et charges sociales	<b>62 594</b>	62 740
Déplacements	<b>6 392</b>	5 905
Formation	<b>1 215</b>	
Matériel	<b>1 269</b>	1 582
Abonnements	<b>1 019</b>	1 019
Frais administratifs	<b>3 750</b>	1 920
Communication	<b>2 593</b>	
	<b>78 832</b>	73 166
<b>Insuffisance des produits par rapport aux charges</b>	<b>(4 066)</b>	(13 166)

Les dépassements de coûts sont assumés par La Société Alzheimer Gaspésie et Îles de la Madeleine inc.

**La Société Alzheimer Gaspésie et Îles de la Madeleine inc.**  
**Annexes - Entente de service Répit**  
pour l'exercice terminé le 31 mars 2026

	<b>ANNEXE D</b>	
	<b>2026</b>	<b>2025</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
<b>PRODUITS</b>		
CISSS de la Gaspésie	<b>118 540</b>	78 122
Contribution des usagers	<b>12 155</b>	8 800
	<b>130 695</b>	86 922
<b>CHARGES</b>		
Salaires et charges sociales	<b>73 284</b>	62 313
Charges locatives	<b>4 490</b>	1 887
Achat de nourriture	<b>6 663</b>	5 885
Formation des intervenantes		1 323
Déplacements - intervenantes	<b>8 774</b>	5 225
Déplacements - usagers	<b>7 477</b>	9 934
Fournitures de bureau		790
	<b>100 688</b>	87 357
<b>Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges</b>	<b>30 007</b>	(435)

Les dépassements de coûts sont assumés par La Société Alzheimer Gaspésie et Îles de la Madeleine inc.

**La Société Alzheimer Gaspésie et Îles de la Madeleine inc.**  
**Annexes - Rehaussement des services offerts MSSS**  
pour l'exercice terminé le 31 mars 2026

	<b>ANNEXE E</b>	
	<b>2026</b>	<b>2025</b>
	\$	\$
<b>PRODUITS</b>		
Fédération québécoise des sociétés Alzheimer	74 253	113 142
<b>CHARGES</b>		
Bonification interventions	26 040	33 516
Formatrice proches aidants		15 121
Intervenantes formation proches aidants		3 077
Intervenantes en formation et en support clinique	9 672	6 840
Intervenante régionale et soutien au répit	15 210	
Temps ressources développement		24 550
Location de locaux lors des formations PPA		5 250
Déplacements et repas - activités avec PPA	12 570	10 500
Matériels d'activités	3 000	2 900
Formation professionnelle aux intervenantes		2 500
Publicité - recrutement PPA	3 225	2 500
Honoraires professionnels	1 000	1 000
Frais d'administration	3 536	5 388
	<b>74 253</b>	<b>113 142</b>
<b>Excédent des produits par rapport aux charges</b>	<b>-</b>	<b>-</b>